

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 2 octobre 2024

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 100000 € : 6000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 100001 € et 299999 € : 5.5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300000 € et 699999 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 700000 € : 4.5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur

7 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire

7 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

GESTION LOCATIVE

Gestion locative	% de tous les montants encaissés
Honoraires	7.5%
Garantie Loyers impayés	2.5%

Société BICOQUE , SARL au capital de 5000 € - Siège social : 14 rue de pontcarré 56100 Lorient - RCS 56100 Lorient n° 913138061 - Carte professionnelle CPI n° 56022022000000017 délivrée par CCI de Morbihan

Garant : Galian Assurances , 89 rue de la Boétie 75008 Paris